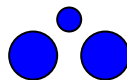




FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports
déclaré loi 1901 à la sous préfecture sous le N° W594002803 le 12/02/07
N° de Siret 497 845 370 00012 N° de Siren 497 845 370

D I S T R I C T M A R I T I M E



<p>C.R réunion de District du 24 septembre 2018 Au club USD</p>

Clubs présents : USD. USG. ABB. ABL. ADJM. ST POL. LBC. ABGS. SMPSD

Membres présents : RL. OP. CB. CW. BLe. MT. LA. JC.

Membre Excusé : PL.

1. Mot du Président.

Bienvenues à tous, j'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que vous êtes en forme pour terminer l'année de mandat.

Je tiens à féliciter la performance des féminines de l'USD à savoir Sandrine Poinot et Julie Cotte pour s'être inclinée en 1/2 finale de la Marseillaise.

Notre Président Départemental va beaucoup mieux puisqu'il était parmi nous lors de notre réunion de Comité du 15/09 à Armentières.

2. Approbation du CR du 18/06/2018 à CAPPELLE.

Aucune remarque. Approuvé.

3. CR de la réunion du CDN du 15/09.

Le Président vous a demandé de lui fournir les dimensions de vos terrains et le nombre.

Prévision pour 2019 :

Nous aurons un nouveau mode de fonctionnement, les districts n'existeront plus, ce sera 2 zones (Nord et Sud) zone Nord (Ma, Fl, Ce) responsable RL, zone Sud (Sa, Va, Ca, Do) responsable Aline C.

Sportive :

Nous devrions avoir une place qualificative à chaque championnat de France à l'exception du X3TC où le Président espère en avoir 3 (quota maximum par département à compter de 2019). L'épreuve du X3TC resterait un qualificatif au championnat national et non un championnat (les 3 perdants des parties qualificatives seraient par exemple qualifiés pour le championnat régional). Tout joueur qui s'engage dans un qualificatif départemental, s'engage à participer au championnat régional s'il se qualifie pour celui-ci.

Côté financier : nous augmentons la redevance à 5€ puisqu'il n'y a plus de qualificatifs régionaux.

Le CD59 devrait organiser les championnats régionaux X2S et X1F le samedi 25 mai puis le championnat régional X2M le dimanche 26 mai. Si c'est le cas, ce sera à Grande-Synthe

Le CDN créera une nouvelle compétition, la Coupe départemental X3 Mixte avec mises et prix car il n'est pas qualificatif au Championnat de France.

Cette compétition aura lieu le 15 septembre 2019.

Tout ceci sera débattu lors de la réunion de la commission sportive du 06/10.

Chancellerie : En 2019 il n'y aura plus de médaille du CDN, mais des médailles Fédérales. Les documents doivent être envoyés pour le 31 mai dernier délai.

CDC2 : à envoyer à Arnaud BOUTELIER sur exemplaire adéquate, évitez les brouillons. Remplissez la feuille informatiquement si possible ou alors lisiblement.

Finance : Exceptionnellement le CDN rembourse les licences (B,C,M) des différents clubs. Le District Maritime qui lui s'est chargé de rembourser les clubs.

Technique : (JCE) nous fait un état des différentes manifestations des jeunes avec dans l'ensemble un bon résultat.

AG : Demande s'il nous pouvons décaler l'AG du district après celle du CDN.

Réponse du club USD : il nous est impossible de décaler. (salle de la MAIRIE)

4. Résultats aux Championnats de France.

• **X1 + X2F à Fréjus les 07 & 08 juillet**

L'équipe de l'USD composée de Julie Cotte et Sandrine Poinot s'incline en 1/8^{ème} de finale.

• **X2 Mixte à Saint Pierre les Elbeuf les 21 & 22 juillet.**

Encore une fois l'équipe de l'USD composée de Sandrine Poinot et Arnaud Boutelier s'incline 1/8^{ème} de finale.

• **X3 Jeunes à Caen les 25 & 26 août.**

En Junior : Jérémy & Maxime Angier et Antoine Demestre (ABGS) ne passent pas les poules

En Cadet : Ethan Lair, Mattéo Bonaille et Yannis Courbonne (SMPSD) s'incline en 16^{ème}

Juliano Vilain (SMPSD), Angélo Vilain et Auréliano Demetrio (ABGS) ne passent les poules.

En Minime : Lucas Pouille, Yannis Laurens et Maxime Caenes (SMPSD) ne passent les poules.

• **X2 Provençal à Montauban du 24 au 26 août.**

Notre représentant de l'USD : Geoffrey Godart s'incline en 1/8^{ème} de finale.

• **X3 TC à Strasbourg les 1 & 2 septembre.**

L'équipe du SMPSD composée de Raphaël Lesur, Kevin Cotte et Julien Dupir ne passe les poules.

• **X2 + X1 F à Quillian les 08 & 09 septembre.**

En Féminine : Sandrine Poinot de l'USD perd en 1/8^{ème} de finale.

En Senior : Sébastien Pecqueux et Arnaud Boutelier de l'USD s'inclinent en 32^{ème}.

5. **Coupe de France des clubs.**

Nous avons 3 clubs qui étaient encore en courses pour le 3^{ème} tour, malheureusement il n'y a que deux dubs qui se sont imposés pour la suite, il s'agit de l'ADJM contre Marly et l'USD contre Halluin.

Le SMPSD s'est incliné contre A.P Bousies Fontaines.

L'ADJM reçoit Ribemont sur Ancre (80), nous n'avons pas eu le résultat.

L'USD se déplace à Nouveux les Mines (62), et a gagné.

6. **CDC2.**

Le tirage qui a été effectué par Arnaud Boutelier.

7. **CDC3 – V.**

Monsieur VANHOUTTE Michel du SMPSD a appelé le Président début juillet pour lui signaler le vol de son portefeuille, sa licence était dedans et lui demande se qu'il devait faire.

Le Président lui a répondu qu'il fallait faire une nouvelle licence et qu'elle coûterait 27,50 € ou donné 10 € à chaque concours qu'il ferait. Sa réponse a été « j'ai déjà assez dépensé comme cela ».

Ensuite il a envoyé un mail à la secrétaire générale du CDN pour lui poser la même question et la réponse fût la même.

Donc le Président demande aux clubs qui vont jouer contre le SMPSD de faire attention que ce Monsieur ne joue pas sans licence ou alors il doit payer 10 €.

SMSPSD La duplicata de la licence est en cours de réalisation donc prochainement il pourra jouer

Le Président vous a transmis les résultats de la 1^{ère} journée de la CDC3-V. Elle est sur le site du District.

8. **Trophée de l'Amitié :**

Le Président demande au club qui reçoit de lui transmettre rapidement le menu. (rappel que ça ne doit pas dépasser les 16 €), pour qu'il fasse les invitations.

9. **Concours du District le 17 novembre à l'ABGS. ANNULE**

10. **Dotation du Rassemblement bouliste des 13 et 14 octobre à l'ABL.**

Clubs	Dotation 2017	Dotation 2018
ABGS	100 € + 1 coupe (en 2016)	2 coupes
ABL	100 € + 2 coupes	4 coupes
ADJM	50 € + 1 coupe	2 coupes
CAPPELLE	50 € + 1 coupe	2 coupes
SMPSD	80 € + 1 coupe	2 coupes
ST POL	30,00 €	2 coupes
USD	100 € + 1 coupe	2 coupes
USG	50 € + 1 coupe	2 coupes
District	200 € + 6 trophées	760 € + 6 trophées
TOTAL	760 € + 8 coupes + 6 trophées	760 € + coupes + trophées

Le DISTRICT prend en charge la totalité de la DOTATION.

Concernant le règlement pour éviter toutes contestations, les femmes sont en 2 concours, les jeunes en 4 parties.

Les seniors en 3 concours. Début des parties 14H30 pour tous les concours samedi et dimanche.

Le délégué du samedi 13 Michel TRUYEN. Le délégué du dimanche 14 Réjean LEFEBURE

11. AG du District le 02/12 à l'USD.

Cette AG se déroulera à la mairie de Dunkerque Salle Jean Bart.

12. AG du CDN le 09/12 à Haveluy (Va).

Le Président espère que tous les clubs seront présents ou représentés, vous avez reçu le repas, donc n'oubliez pas de répondre pour le 25 novembre à Francis Jacquemot si vous désirez rester au repas.

13. Trésorerie.

Point sur les affiliations et redevance des concours.

Manque les derniers concours départementaux cela sera résolu prochainement.

14. Parole aux Présidents de Commission

Sportive & Féminine : RAS

Jeunes, BF et Sélection : le Président demande à JCE de lui transmettre la liste des BF et Initiateurs pour le trophée de l'Amitié.

Challenge : manque 2 journées ST POL & SMPSD

Arbitrage : RAPPEL AUX CLUBS il nous manque cruellement de candidats arbitres la population actuelle est vieillissante il est urgent de faire appel aux jeunes.

N'oubliez pas de faire, pour vos concours départementaux, la demande la présence d'un arbitre auprès d'OCTAVIE.

15. Documents remis.

- Détail des licencié(e)s par club.
- Affiche pour le Rassemblement bouliste.

16. Questions diverses.

RL :

Ce n'est pas la peine de faire le calendrier car il sera obsolète.

Prochaine réunion le 22 octobre 2018

A 18 h30

Au club USB

LE SECRETAIRE GENERAL
MICHEL TRUYEN